

2^{ème} TRIMESTRE 2022
Editeur responsable : M. André Bouchat
Avenue de la Toison d'Or, 45
6900 Marche-en-Famenne

bulletin #132

MARCHE-EN-FAMENNE

PLAN DE MOBILITÉ : DONNEZ VOTRE AVIS p.5

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : APAISER LES QUARTIERS p.10

COLLECTE PMC SACS BLEUS : RAPPEL DES CONSIGNES p.7





vosre shopping au naturel

Semaine Bio du 4 au 11 juin 2022

démonstrations et nombreuses dégustations

Pas de prise de commande/réservation au préalable avant la semaine Bio.

Votre caddie remboursé!



Tirage au sort le samedi 11 juin

Mettez votre ticket dans l'urne.
Le ticket tiré au sort sera remboursé.
Un gagnant par magasin.

Biocap Marche

Le Carmel de Marche
Chaussée de Liège, 51
6900 Marche-en-Famenne
T 084 86 06 00

www.biocap.be



SAMEDI 4 & 11 -15%*

sur les aliments secs d'épicerie, boissons, bières et vins.

MARDI 7 & JEUDI 9 -15%*

sur les fruits & légumes, les ustensiles de cuisines, les produits d'entretien, les livres, le jardinage et l'alimentation pour animaux.

MERCREDI 8 -15%*

sur les produits de soins cosmétiques et sur les compléments alimentaires.

VENDREDI 10 -15%* sur le FRAIS :

boulangerie, crèmerie, traiteur, viandes et charcuterie aux comptoirs ou aux frigos/surgelés

* Offre valable jusqu'à épuisement du stock dans les magasins Biocap du 4 juin au 11 juin 2022. Non cumulable avec d'autres offres.

GROUPE L.M.V. LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE CENTRE ESSO FAMENNE

Votre fournisseur de chaleur dans la région depuis 40 ans

- Services personnalisés de Qualité
- Délais de livraison rapide



Mazout

Pellets

Gaz bouteilles

Huiles & Graisses



Mobil

PRIMAGAZ



MARCHE 084/47 89 29 - ROCHEFORT 084/21 11 36

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@grouplmv.be | www.grouplmv.be

DÉMÉNAGEMENT ET TRANSPORT

GUY MAGERMANS

Depuis 1937



DEPUIS 75 ANS À VOTRE SERVICE POUR DÉMÉNAGEMENT, GARDE-MEUBLE, SERVICE LIFT & TRANSPORTS DIVERS

084/31.17.90 info@guymagermans.be
www.guymagermans.be



edito

Sécurité routière : objectiver la vitesse

Apaiser les quartiers et zones de la commune en matière de sécurité routière, voilà l'une des priorités majeures de la Ville - c'est aussi une priorité de nombreux citoyens -, à travers son Plan communal de mobilité (PCM). Mais comment appréhender au mieux cette problématique ? Plusieurs axes de travail sont prévus. L'un d'eux vise à objectiver la vitesse afin d'en avoir la meilleure perception possible. Deux analyseurs de trafic ont donc été acquis pour mesurer la vitesse, principalement le long des voiries communales. C'est là un outil

précieux d'aide à l'analyse et à la décision pour des aménagements concrets. Comme vous le lirez dans le dossier, cet appareil a déjà été placé à une trentaine d'endroits. Ce dispositif a été complété, au printemps, par l'installation de 25 radars préventifs financés par la Ville, à différents endroits de la commune - à Marche comme dans les villages.

Agréable lecture !

www.marche.be



sommaire

Dossier p10-11-12-13

Sécurité routière :
apaiser certains quartiers

News p05-07-09-14-16-18

Agenda p20-21-22

REDACTION
NICOLAS DRUEZ
nicolas.druez@ac.marche.be

MISE EN PAGE
punch
COMMUNICATION

Rue de la Plaine 9 - PAE du Wex
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.17.17

Ce bulletin est édité par le Collège communal de Marche

Service Population

(attention changement !)

A partir du 1^{er} juin :

Du lundi au jeudi : 8h-12h : accès libre -
13h-17h : uniquement sur rendez-vous.

Vendredi : 8h-12h : accès libre -
13h-15h : uniquement sur rendez-vous.

Au niveau de l'Etat civil, le rendez-vous est à privilégier pour les procédures plus complexes, tout comme pour les dossiers Etrangers.

Cet horaire vaut également pour les services Urbanisme et Recettes-Taxes. Pour l'Urbanisme, le rendez-vous est à privilégier pour préparer le dossier et, en outre, les entrevues sont généralement plus longues.

Permanence service Population du samedi (9h à 12h) : uniquement sur rendez-vous.

Attention, il n'y a pas de permanence en juillet et août.

**Infos : www.marche.be
084/32.70.10 (Population)**



Concours « Marche, commune verte et fleurie »

EMBELLISSONS NOTRE CADRE DE VIE !

Avec l'arrivée du printemps, participez au fleurissement de notre commune. Valorisez votre talent de jardinier en prenant part au concours organisé par l'Office Communal du Tourisme.

Un jardinet, un balcon, un parterre : de nombreux espaces conviennent pour colorer notre quotidien et notre commune. Lancez-vous ! Seul, en famille, avec vos enfants... Multiplions les mains et les lieux où fleurs et plantes s'épanouiront.

« QUI PLANTE UN JARDIN, PLANTE LE BONHEUR »

proverbe chinois

Tous les participants seront récompensés. Règlement du concours et le formulaire d'inscription en ligne sur www.marche.be. Inscription pour le dimanche 3 juillet 2022 au plus tard !

**INFOS : 084/32.69.46
animation@marche.be**

Bulletin d'inscription à l'opération

à déposer ou à renvoyer pour le dimanche 3 juillet 2022 au plus tard **EXCLUSIVEMENT**
à l'Office Communal du Tourisme, Boulevard du Midi, 22 à 6900 Marche-en-Famenne

Je soussigné(e) _____

Rue et n° _____

Code postal _____ Localité _____

Tél _____ GSM _____

e-mail _____

Je m'inscris pour le concours : * **FACADE** **MAISON**

* 1 seule catégorie !

Date et signature, _____



Vos données ne seront en aucun cas partagées, vendues ou cédées sans votre permission préalable
Editeur responsable : André Bouchat, Avenue de la Toison d'Or, 45, 6900 Marche-en-Famenne



Plus de confiance à votre actif !



Conseil ■ Audit ■ Comptabilité ■ Fiscalité

Des experts comptables expérimentés au service du développement de votre entreprise

En tant qu'indépendant, PME, grande entreprise, ASBL ou organisation publique, vous bénéficiez de l'expérience et du savoir-faire d'une équipe spécialisée et pluridisciplinaire composée d'experts-comptables, de conseillers fiscaux ainsi que de réviseurs d'entreprise.



ENTREZ EN RELATION

ACF Fiduciaire Marche

Chaussée de l'Ourthe 18
B-6900 Marche-en-Famenne
+32 (0)84 31 38 18 | marche@acfgroup.net

acfgroup.net

© ACF Group | Design : visible.be [22743]

BOULANGERIE & PÂTISSERIE

Des pains de goût, pour chaque occasion et pour tous les jours de la semaine.



Delhaye
BOULANGER & PÂTISSIER



Zoning du Wex • Marche-en-Famenne • ☎ 084/31.15.01

Syndic Et si vous changiez !?

Premier trimestre d'honoraires syndic

OFFERT

Offre valable pour un contrat de 2 ans min. hors missions extraordinaires. Conditions sur notre site web, section syndic. www.agence-etimmo.be



Notre valeur ajoutée

- Réévaluation des contrats et des prestataires
- Visites périodiques
- Comptabilité claire et transparente
- Service de garde 24/7
- Agence à taille humaine avec gestionnaire dédié

Membre FEDERIA SYNDIC

IPI BIV

15 ans d'expérience

→ www.agence-etimmo.be

Agence Etimmo SRL
Rue des Rossignols, 17
6900 Marche-en-Famenne

+32 478 84 30 53
+32 495 26 13 14

Agrée IPI 507.572 - BE 0747 821 104

✉ info@agence-etimmo.be





Enquête publique

Donnez votre avis sur le Plan communal de mobilité (PCM)

Jusqu'au lundi 4 juillet à 11h du matin, vous avez la possibilité, en tant que citoyen de la commune, de vous exprimer sur Plan communal de mobilité (PCM) lors de l'enquête publique sur celui-ci. Il concerne tant Marche que les villages.

Ce PCM a été soumis au Conseil communal du mois de mai pour approbation provisoire. C'est le fruit d'un travail de trois années, mené par le bureau d'études TRANSITEC avec l'aide d'un panel de citoyens et d'associations. La mobilité, on le sait, est un sujet vaste et complexe. Place désormais à l'enquête publique, donc : le dossier peut être consulté au service Mobilité, à l'Hôtel de Ville, durant les heures de bureau (infos : mobilite@marche.be – 084/32.70.27).

Les documents du PCM sont aussi, durant l'enquête publique, consultables sur le site de la Ville www.marche.be.

Une réunion d'information publique est également prévue le mardi 14 juin à 20h, salle du Conseil communal.



Ce plan, sur base d'un diagnostic de la situation de la mobilité aujourd'hui, décline les ambitions de la Commune à l'horizon 2030 afin, notamment, de diminuer les charges de trafic au centre-ville au niveau du boulevard Urbain mais aussi des axes plus secondaires comme l'avenue de la Toison d'Or, l'avenue du Monument, la rue Victor Libert ; dissuader le transit via les quartiers de la ville et des villages ; agir sur l'accidentologie qui est préoccupante et l'irrespect des vitesses.

OBJECTIF : donner la priorité aux modes

actifs, puis aux transports collectifs et enfin à la voiture. Cela se justifie à Marche comme ailleurs au regard du niveau de saturation persistant de la circulation routière et des coûts nécessaires à la fluidification du trafic, des conséquences locales de l'usage privilégié de la voiture sur la santé, la sécurité et le cadre de vie.

Pour ce faire, il y a lieu de favoriser le mode adapté à chaque déplacement en privilégiant la marche et le vélo pour les déplacements de moins de 5km, les transports publics et le vélo (à assistance électrique si nécessaire) pour les déplacements de 5 à 25 km et les transports en commun, et plus particulièrement le train, pour les déplacements de plus de 25 km.

Après enquête publique, le Plan communal de mobilité devra à nouveau faire l'objet d'une approbation, définitive cette fois, par le Conseil communal.



Huit mesures à haut impact

Une stratégie multimodale et 8 mesures à haut impact sont proposées dans le PCM afin d'affirmer les ambitions de la Commune pour les prochaines années :

- 1. Stratégie/Vision/Enjeux :** une vision d'ensemble sur la stratégie, la vision et les enjeux de Marche-en-Famenne en matière de réseau cyclable, de la gestion de la vitesse et des régimes de vitesse, de la mobilité scolaire, des transports en commun... ;
- 2. Un réseau cyclable :** dossier de candidature de WACY2 qui définit la stratégie de développement du vélo et du réseau cyclable projeté ;
- 3. Mobilité scolaire :** collaboration entre la Ville et les écoles pour définir les actions principales ;
- 4. Développement de l'autopartage et du covoiturage :** créer des bandes de co-voiturage et des parkings de covoiturage. Analyse de l'offre en autopartage éventuellement en partenariat avec des promoteurs (logements, bureaux) ;
- 5. Apaisement et perméabilité du boulevard Urbain :** stratégie d'apaisement du boulevard par la déviation du transit en valorisant le contournement et créant une perméabilité du boulevard en faveur des modes actifs ;
- 6. Protection contre le transit et stratégie multimodale de zone à enjeux :** stratégie de protection des quartiers urbains et des villages contre l'envahissement du transit, plan stratégique multimodal et esquisses pour le quartier Libert/Hôpital et Place aux Foires ;
- 7. Traitement de la zone de la Pirire :** enjeux de la voirie « pompiers », requalification de la rue du Parc Industriel élargie à la desserte des accès à l'Athénée et l'échangeur de la Pirire ;
- 8. Politique de stationnement :** anticiper les évolutions en termes de Smart parking pour assurer davantage de places libres aux abords des commerces et services et préserver le stationnement riverains.

Jean-Luc HENRY
Géomètre & expert immobilier
Agent immobilier agréé

www.amimmo.be

Amimmo

En confiance...
...tout naturellement
Expérience,
négociations
et contacts...
...depuis plus
de 30 ans

Mesurages et divisions parcellaires
Expertise et consultation immobilières
Agence immobilière - Ventes & Achats -

14, rue Dupont
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
0495/54 31 49

• Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous •

DESERT
assurances

FSMA n°14971a

- Toutes assurances
- Epargne Pension - PLCI

CONTACTEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT!

Tél : 084 31 21 97

Avenue du Monument, 10 | 6900 Marche-en-Famenne

www.desert-assurances.be | info@desert-assurances.be

**JEUNES
ET LAÏQUES
STAGE
RESIDENTIEL**

POUR LES **10-14 ANS**

**DU 8 AU 12
AOÛT 2022**

À BERTOGNE

AD GÏTE - LA DÉPENDANCE -
AGE DU TILLEUL 0'33



**VISITE DU BASTOGNE
WAR MUSEUM**

JEU DE PISTE

BALADE À VÉLO

CHASSE AU TRÉSOR

ATELIERS PHILO

PAINT BALL

CINÉ-CLUB

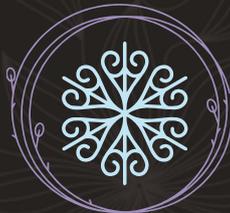
BLIND TEST



**PAIX : 165 EUROS TOUT COMPRIS
(HÉBERGEMENT, REPAS ET ACTIVITÉS)**

INSCRIPTIONS À CONFIRMER AVANT LE 25 JUILLET 2022

INFOS: 084 38 71 29 OU RELAI@MARCHÉ@CAL.LUXEMBOURG.BE



NUTRIharmonie

Nutrition • Nutrithérapie

Amincissement • Cryolipolyse • Ondes de Choc

Perte de poids

UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

Jessica Petit • Nutritionniste

17C Avenue de la Toison d'Or • 6900 Marche

0474 340 841 • jessica.petit@nutriharmonie.be

www.nutriharmonie.be

Rejoignez-nous sur



Conseils alimentaires,
astuces,
recettes santé...



Festivités

La Fête de la Musique et les Beach Days, place aux Foires

Du 16 au 19 juin, la place aux Foires vibrera durant quatre jours aux couleurs de l'association des commerçants CAP sur Marche et de Foires en Fête. En effet, cette année, deux événements animeront la place : les Beach Days ainsi que la traditionnelle Fête de la Musique ! D'une part, l'association des commerçants vous propose la première édition d'un tournoi de pétanque (en journée) et, d'autre part, Foires en Fête vous offre une ribambelle de concerts gratuits lors de la Fête de la Musique annuelle (en soirée).



L'objectif principal des Beach Days est de mettre sur le devant de la scène les entrepreneurs et commerçants marchois, cela notamment grâce à la journée teambuilding, qui aura lieu le jeudi. Qui dit Beach, dit sable : la place aux Foires en sera recouverte. La volonté des organisateurs est d'animer la ville avec cette proposition inédite en combinant ambiance estivale bon enfant et proposition culturelle de qualité.

CAP sur Marche et Foires en Fête se réjouissent de cet événement fédérateur. Il incarnera certainement le dynamisme et le professionnalisme des acteurs économiques marchois. Les Beach Days veulent aussi devenir le rendez-vous annuel incontournable des entrepreneurs et indépendants locaux, tout autant qu'un moment de partage et de rencontre avec la population marchoise.

Le programme de la Fête de la Musique :

VENDREDI : Rori, Aprile, Glass Museum et His Dudeness...

SAMEDI : Bloutch, Lea Bastien et Charles...

Pour le programme complet de la Fête de la Musique :

www.marche.be/fetedelamusique

JEUDI 16 JUIN

11h-18h : teambuilding des entreprises (tournoi de pétanque exclusivement pour les entreprises + autres activités) ; **18h** : afterwork et AG CAP sur Marche (uniquement pour les commerçants sur invitation).

VENDREDI 17 JUIN

10h-14h : petites animations sur la place aux Foires pour le lancement de la braderie dans les commerces marchois ; **18h** : accueil du public et début des concerts de la Fête de la Musique (gratuit et ouvert à tous).

SAMEDI 18 JUIN

11h-18h : tournoi de pétanque. Animation pour enfants : châteaux gonflables et grimeuse tout au long de la journée ; **18h** : concerts de la Fête de la Musique (gratuits et ouverts à tous).

DIMANCHE 19 JUIN

11h-18h : tournoi de pétanque. Animations musicales durant la journée. Animations pour enfants : châteaux gonflables et grimeuse tout au long de la journée. Fin des festivités à 20h.



Collecte PMC sacs bleus : rappel des consignes

Depuis l'introduction de la collecte des PMC en porte-à-porte, gérée par l'Intercommunale IDELUX, la Ville constate à divers endroits une accumulation de sacs bleus formant des dépôts, et ce parfois plusieurs jours durant.

Pour rappel, le Règlement communal sur la collecte des déchets ménagers s'applique aux sacs bleus. La sortie des sacs doit donc s'effectuer « au plus tôt la veille à 20h » et pas avant, à l'endroit où vous mettez d'ordinaire votre duo-bac.

Date et fréquence de la collecte : le jour de collecte (toutes les deux semaines) dépend de la zone où vous habitez. La commune de Marche est découpée en 5 zones. Les dates se trouvent sur le calendrier distribué par IDELUX, leur site internet et www.marche.be.



Si vous vous êtes trompé de jour ou avez oublié qu'il y avait un jour férié, les sacs doivent être rentrés.

Jour férié : attention, il n'y a pas de report ou d'anticipation de la collecte en cas de jour férié ! La Ville a déjà interpellé IDELUX il y a plusieurs mois pour demander qu'une solution soit trouvée afin de ne pas rester un mois sans collecte. L'intercommunale a répondu que si modification du système de collecte il devait y avoir – ce qui n'est pas à l'ordre du jour pour le moment, – cela aurait une répercussion sur le coût de celle-ci. La Ville ne peut se satisfaire de cette réponse et a décidé d'interpeller à nouveau IDELUX.

La Ville est également en attente de propositions de solutions alternatives de la part d'IDELUX pour aider les ménages pour lesquels le stockage temporaire des sacs – lorsqu'il n'y a qu'une collecte par mois – pose problème.

En attendant, nous vous invitons donc à respecter toutes les dispositions et consignes de la collecte des sacs bleus, pour maintenir une commune toujours propre. Merci pour votre collaboration !



des services Informatiques.

Avenue de France 126
6900 MARCHÉ

T. 084 32 03 03
info@sbi.be
www.sbi.be







Votre partenaire informatique

Partner & reseller VEEAM, VMWARE,
Microsoft, HPE • Ordinateurs et serveurs •
Imprimantes • Fournitures

Centre OPTIQUE

MATÉRIEL d'aide et de soins

Aides à la MOBILITÉ



Avantages supplémentaires pour les membres*



- 20% sur les montures
- 10% sur les lentilles de contact
- 2^{ème} paire gratuite (ou 10% sur les verres)



- 15% sur la bandagisterie
- 15% sur l'orthopédie
- 30% sur les langes
- 50% sur le matériel de location



www.qualias.be



Bandagisterie - Orthopédie - Optique - Audition



Av. du Monument 8
Tél. 061/550 250

Partenaire Mutualité chrétienne

SHOW-ROOM SUR RENDEZ-VOUS



ETIENNE LOBET

Toute la **MENUISERIE** du Bâtiment

ALU - PVC - ACIER - BOIS

- Châssis
- Châssis passifs
- Portes coupe-feu
- Portes intérieures
- Escaliers - planchers
- Protections solaires - stores

☎ 084 34 46 33
☎ 0475 47 90 21

solibois.lobet@gmail.com
Rue Al'Basse 30, 6900 LIGNIÈRES

0475 545 535
vidangewarzee@gmail.com

☎ 083/6115 68 084/32 13 11
061/27 16 66 086/21 03 33
063/37 16 00

VIDANGE - DÉBOUCHAGE
WARZEE

Fax : 083/61 15 91
TVA : BE 0688.140.269



Chaussée d'Andenne, 11 - 5363 EMPTINNE

CHAUFFAGE ET SANITAIRE

ENTRETIENS, INSTALLATIONS & DÉPANNAGES TOUTES MARQUES
Faites confiance au savoir-faire

SALLE DE BAIN

NOUS AMÉNAGEONS
VOTRE SALLE DE BAIN DE A À Z
Plus de 30 ans d'expérience



Ets TATON

HEM CHAUFFAGE SPRL

Chaussée de l'Ourthe, 45
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

Tél. 0475 85 91 01

Rejoignez-nous sur  **hem chauffage**







Evénement

Le retour du Marché 1900, lundi 15 août

« *Oyé, Oyé, bonnes gens, après deux années d'interruption forcée, le Marché 1900 aura bien lieu le XV août 2022* ». C'est une toute nouvelle équipe qui vous attend le lundi 15 août, dans le centre-ville, pour renouer avec un événement incontournable de notre ville : le Marché 1900.



A la tête de la manifestation, un nouveau comité organisateur. Ils sont 8 dans l'ASBL « XV » pour l'organisation du XV du 08. C'est ainsi que se définit le comité du Marché 1900 de Marche-en-Famenne.

L'organisation reste bien assise sur les bases solides et immuables des précédents marchés 1900. Et quels sont ces marqueurs ? Il y a bien sûr la convivialité, l'authenticité, la découverte des anciens métiers et des jeux d'antan, mais aussi le spectacle de marionnettes parfois caustique... et évidemment quelques oiseaux.

La Ville, très attachée à ce pan du folklore marchois, a décidé de soutenir l'Asbl XV. Pour l'édition 2022, l'association a souhaité donner un petit coup de « renouveau » :



- Le périmètre du marché sera un peu élargi pour permettre à un plus grand nombre d'artisans, d'animations et d'associations de venir s'exposer devant un public nombreux ;
- Une collaboration plus étroite avec le Famenne & Art Museum (FAM) a été mise en place pour permettre au public de découvrir aussi notre patrimoine encore plus ancien ;
- Une collaboration avec l'ASBL Pays de Famenne a été conclue afin d'accéder plus aisément au marché via quelques parkings de délestage.

Tout le comité organisateur est très impatient de vous y retrouver !

VOUS VOULEZ EN SAVOIR D'AVANTAGE ?

N'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook « **Marché 1900** » ou sur le site internet <http://www.marche1900.be> pour toutes les dernières infos utiles pour une visite de notre marché et de notre ville en toute décontraction.

Les membres de l'ASBL XV vous attendent : Quentin, Cédric, Gauthier, Thierry 1, Damien, Diego, Arnaud et Thierry 2.



Service Population : prenez rdv en ligne

Depuis fin 2021, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour le service Population via notre guichet électronique (equichet.marche.be) et éviter l'étape du téléphone. Au total, 23 types de rendez-vous sont proposés : commande ou retrait de carte d'identité, de permis de conduire, déclaration de cohabitation légale, demande de changement d'adresse... La procédure est simple : rendez-vous sur notre guichet électronique : equichet.marche.be. Créez un compte si ce n'est pas encore fait. Cliquez sur Démarches en ligne/Prise de rendez-vous. Vous avez évidemment toujours la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone (084/32.70.10). Pour rappel, notre guichet électronique propose bien d'autres possibilités. Il est en effet un excellent canal pour commander et compléter une série de documents, des formulaires liés à des primes... Il vous évite donc de devoir vous rendre à l'Hôtel de Ville. Facilitez-vous la vie en l'utilisant !

Tri des déchets : un mini-guide

Depuis octobre dernier, les emballages PMC ne sont plus collectés dans les recyparcs mais en porte-à-porte, via les sacs bleus PMC. Malgré cela, les recyparcs restent un maillon essentiel dans la valorisation de nos déchets. Une trentaine de filières y sont toujours organisées. C'est encore au recyparc que vous devez apporter vos ampoules économiques et LED, asbeste-ciment (amiante), bois, cartons, cartouches d'encre et toners, cd et dvd, déchets dangereux, déchets électriques et électroniques, déchets verts, encombrants combustibles, encombrants non combustibles, enroulables, frigidite, huiles et graisses de friture, huiles moteur, inertes (déchets de construction), panneaux et bouchons en liège, matelas, métaux, panneaux photovoltaïques, papiers, piles et accus, plastiques rigides, plâtre, pneus, pvc rigide, verre creux, verre plat et vêtements !

Concrètement, quels déchets sont autorisés ou refusés dans chaque filière ? Comment les trier ou les conditionner ? Pour trouver facilement réponse à ces questions, IDELUX Environnement vient de rééditer un mini-guide de 40 pages pour tout savoir sur le tri des déchets. Ce guide est disponible en version papier dans les recyparcs et dans les administrations communales. Il est également téléchargeable sur www.idelux.be → Déchets → Trier mes déchets → Nos guides de tri.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : APAISER LES QUARTIERS

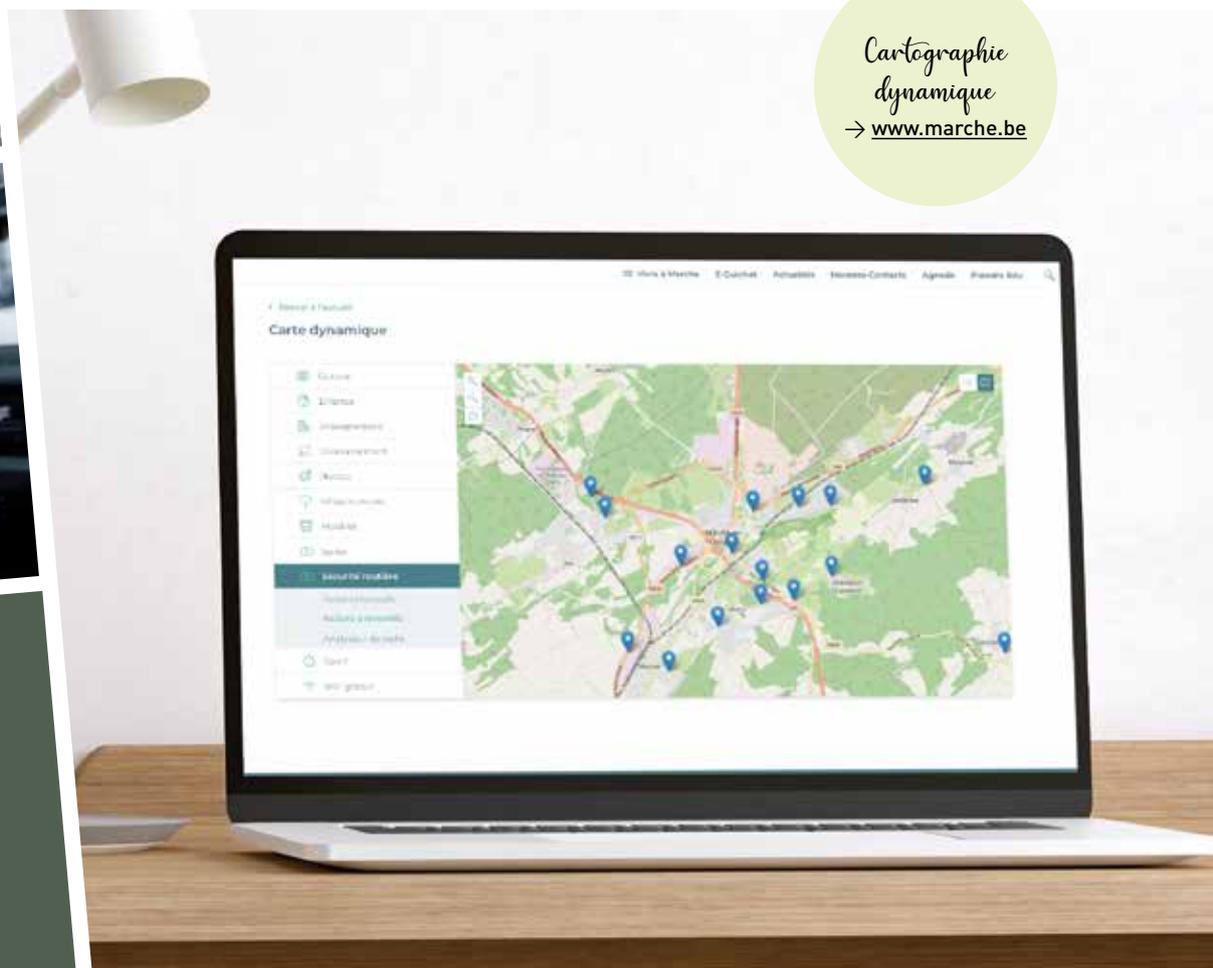
Dans le cadre de son Plan communal de mobilité (PCM), la Ville de Marche-en-Famenne a fait de l'apaisement des quartiers et zones de la commune une priorité en matière de sécurité routière. Ce travail s'opère avec la zone de police Famenne-Ardenne et le Conseil consultatif de la sécurité routière. Une stratégie globale a été définie, avec un plan d'action en plusieurs axes.

Nous savons tous que la sécurité routière est une des priorités - si ce n'est la priorité - des concitoyens. C'est une matière très complexe : elle va de la prévention à la répression, mais varie aussi selon les routes, les espaces, les mentalités, les transports en commun, les infrastructures (trottoirs et autres)...

Cette mobilité est d'autant plus compliquée que Marche-en-Famenne est une

ville à la campagne, avec son centre urbain et ses villages, et que la voiture reste un outil souvent indispensable pour aller au travail ou même pour se déplacer de manière générale.

La Ville a donc décidé d'intégrer la sécurité routière dans ses priorités et elle fait partie aussi du Plan Communal de Mobilité. La volonté est de travailler sur plusieurs axes, que nous vous présentons.



Cartographie
dynamique
→ www.marche.be



ANALYSER LE TRAFIC POUR OBJECTIVER

L'un des axes du plan d'action est d'avoir une perception la plus objective possible de la vitesse. La Ville a donc acquis deux analyseurs de trafic pour la mesurer, principalement le long des voiries communales. C'est là un outil précieux d'aide à l'analyse et à la décision pour des aménagements concrets. Tous les points analysés sont publiés dans une cartographie dynamique que vous retrouverez sur le site de la Ville (www.marche.be), onglet Cartes dynamiques.

A quoi ressemble un analyseur ?

→ Il a la forme d'un boîtier et est installé le plus souvent à un poteau de signalisation. Il ne s'agit pas d'un flash et les relevés sont anonymes.

A quoi sert-il ?

→ Il enregistre une série de données : nombre de véhicules, vitesse maximale, vitesse moyenne... Il permet d'objectiver une situation entre le ressenti des habitants et les vitesses effectives relevées, grâce notamment à l'analyse d'une donnée en particulier : la vitesse V85. La V85 est la vitesse en dessous de laquelle 85% des véhicules mesurés circulent dans un flux continu, hors files, soit au minimum 4 secondes entre 2 véhicules.

Pour faire simple, la vitesse V85 (*) est assimilée à la vitesse pratiquée sur une route. C'est un indicateur intéressant d'un éventuel danger (vitesses inadaptées des véhicules), en fonction aussi du statut de la voirie (sens unique, proximité d'une école...). Dans certains quartiers, l'analyseur permet, en outre, d'avoir une vue sur le trafic de transit, un sens plus emprunté qu'un autre...

Où est-il installé ?

→ L'analyseur est principalement installé le long des voiries communales (la Ville en est le gestionnaire), mais il peut aussi l'être le long des voiries régionales (le Service public de Wallonie en est alors informé). L'appareil est posé à l'initiative de la Ville – à des endroits stratégiques afin d'avoir un état des lieux – ou à la demande de riverains, comités de quartier, se plaignant de vitesses trop élevées à certains endroits. La cartographie sur le site de la Ville reprend donc tous les points analysés, avec les données principales relevées.

Quelle est la durée d'une analyse ?

→ La durée totale est de 15 jours : une semaine pour permettre de balayer tous les jours d'une semaine, y compris le week-end, et des créneaux horaires suffisamment larges ; et une semaine pour extraire les données et les analyser.

Quelles actions de la Ville ?

→ Sur le réseau communal, en fonction des résultats de l'analyseur de trafic, des possibilités/contraintes techniques, du statut de la voirie et des budgets disponibles, le Collège communal peut décider de mener des actions : marquage au sol, abaissement de la limite de la vitesse, placement d'un radar préventif, aménagement de chicanes...



(*) La V85 est historiquement beaucoup utilisée dans le monde de la mobilité et de la sécurité routière par différentes instances, dont l'Institut Vias, les Zones de police...

Exemple d'action :

→ chaussée de Marenne (quartier des Rossignols), à la sortie en direction de Verdenne, abaissement de la vitesse de 70 à 50 km/h, placement de chicanes et de bornes, installation d'un radar préventif et marquage au sol. Avant cet aménagement, lors des mesures effectuées avec l'analyseur de trafic et que la vitesse était limitée à 70 km/h, la vitesse V85 était de 86 km/h et la vitesse moyenne de 71 km/h. Après aménagement (dont l'abaissement de 70 à 50 km/h) et des mesures effectuées au même endroit, la vitesse V85 est descendue à 42 km/h et la vitesse moyenne à 35 km/h.

Ces mesures, si elles peuvent avoir un effet de ralentissement et/ou dissuasif, ne peuvent à elles seules résoudre le sentiment d'insécurité lié à la vitesse et dépendent toujours du comportement des automobilistes. S'il s'agit d'une voirie régionale, la Ville informe le Service public de Wallonie. La zone de police Famenne-Ardenne est également informée des résultats et peut décider, de son côté, de mener une action de sensibilisation et/ou répressive. La zone dispose, en outre, de son propre analyseur de trafic. Enfin, un relais est assuré auprès du Conseil consultatif de la sécurité routière.

Liste des rues déjà analysées

chaussée de Marenne (Marche-Verdenne)

rue Notre-Dame de Grâces (Marche)

chemin de Malinchamps (Marloie)

chaussée de l'Ourthe (Marche)

rue Saint-Gobert (Hargimont)

rue de la Renaissance (Marloie)

rue de la Centaurée (Marche)

rue Marie-Louise Henin (Marche)

rue du Viaduc (Marche)

rue du Gros Wari (Waha)

rue de Hedrée (Waha)

rue Pierre Saint-Hubert (Marche-Waha)

rue Noël 1944 (Verdenne)

rue d'Ambly (Hargimont)

Al Vau (Lignièrès)

rue du Vivier (Aye)

rue Saumont (Aye)

rue Espinthe (Aye)

rue de l'Yser (On)

rue Hubert Gouverneur (Marche)

rue du Panorama (Marche)

boulevard du Nord (analyseur zone de police)

avenue de France (analyseur zone de police)

rue devant le Bois (Aye)

rue Mionvaux (Marloie)

Radars préventifs :

→ La Ville a acquis 25 radars préventifs, installés à des endroits stratégiques. Ils sont complétés par les radars préventifs de la zone de police Famenne-Ardenne et du Service Public de Wallonie.

avenue de la Toison d'Or (Marche)

chaussée de l'Ourthe (Marche)

chaussée de Marenne (quartier des Rossignols)

rue Noël 1944 (Verdenne)

rue de la Forêt (Champlon-Famenne)

rue de Bastogne (Holloagne)

rue St-Denis (Waha)

rue de Hedrée (Waha)

rue du Meunier (Grimbiémont)

Al Gloriette (Lignièrès)

rue de Grusone (Roy)

rue F.Lefèvre (Hargimont)

rue d'Ambly (Hargimont) - 2 radars

allée des Moineaux (On)

chemin de Malinchamps (Marloie)

rue Espinthe (Aye)

rue Saumont (Aye)

rue de Thys (Humain)

rue du Gerny (Humain)

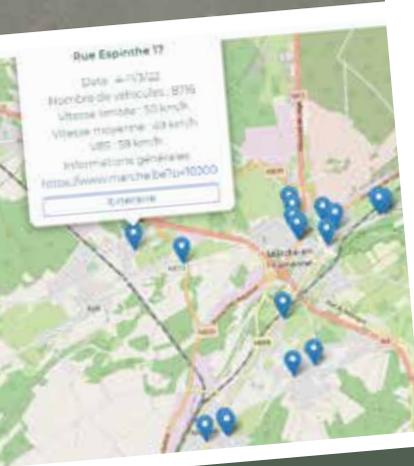
rue du Parc industriel (radar zone de police)

rue du Beau Revoir (radar Service Public de Wallonie)

rue Delvigne (radar zone de police)

rue Saint-Isidore (radar SPW)

rue de Humain (Humain)



Vous pouvez retrouver les emplacements des radars préventifs sur la carte dynamique sur le site internet www.marche.be, onglet Cartes dynamiques.

Radars répressifs :

→ Deux radars ont été installés par la zone de police Famenne-Ardenne, en concertation avec la Ville.

- Marloie : chaussée de Rochefort
- On : rue des Combattants

COLLABORATION AVEC LA ZONE DE POLICE FAMENNE-ARDENNE

Pour Daniel Sommelette, chef de Corps de la zone de police Famenne-Ardenne, la sécurité routière « est la priorité des citoyens ». Pour lui, le projet de la Ville s'inscrit « parfaitement dans cette volonté d'améliorer la sécurité. Un projet intégré car il prend en compte l'avis du citoyen, du conseiller en mobilité, des représentants du Conseil consultatif de la sécurité routière, de la police et un projet intégral car il englobe les aspects préventifs, communicationnels et répressifs ».

La zone de police Famenne-Ardenne a également rappelé, au printemps, dans un communiqué son action pour lutter contre le fléau des accidents de la route.

« Chaque année, de nombreux accidents de la circulation sont constatés sur le territoire de la zone de police Famenne-Ardenne et, de trop nombreuses reprises, leurs conséquences sont très, trop dramatiques. Si ces dernières années l'évolution du nombre de blessés (graves) et de tués sur nos routes est plutôt encourageante, il n'en reste pas moins que derrière ces chiffres ce sont des familles entières qui sont meurtries. Pour cette raison, nous souhaitons poursuivre, voire accentuer, les initiatives pour contribuer à réduire davantage encore ce nombre de victimes », indique le chef de Corps. « Si les causes de ces accidents peuvent être multiples comme la fatigue, la distraction du conducteur et la consommation d'alcool ou de stupéfiants, leur gravité est dans une grande majorité de cas due à une vitesse excessive. Pour lutter contre ce fléau, outre le renforcement de sa présence sur le terrain et le déploiement de moyens mobiles, la zone de police Famenne-Ardenne a décidé, en parfaite concertation avec ses autorités, de mettre en place un dispositif de radars répressifs fixes. »

Contrairement aux idées reçues, l'objectif majeur poursuivi vise la diminution des accidents, et surtout leurs conséquences, et non une augmentation de la verbalisation. Les axes routiers sur lesquels ces radars sont placés ont ainsi fait l'objet d'études approfondies dont le but était de cibler ceux les plus à risques.

Enfin, mentionnons que les amendes et autres sanctions pour excès de vitesse sont les suivantes (chiffres de la zone de police) :

En agglomération, zone 30 et abords d'écoles :

→ Jusqu'à 10km/hr : 53 €

→ De plus de 10 km/hr : 53 € + 11 € pour chaque km/hr supplémentaire

→ De plus de 30 km/hr : renvoi devant le tribunal de police. Les peines prévues par la loi dans ce cadre sont une amende de 80 à 4.000 € et une déchéance du droit de conduire de 8 jours au moins à 5 ans au plus.

Sur les autres routes :

→ Jusqu'à 10km/hr : 53 €

→ De plus de 10 km/hr : 53 € + 6 € pour chaque km/hr supplémentaire

→ De plus de 40 km/hr : renvoi devant le tribunal de police. Les peines prévues par la loi dans ce cadre sont une amende de 80 à 4.000 € et une déchéance du droit de conduire de 8 jours au moins à 5 ans au plus.



Green Deal

Le potage circuit court du mercredi après-midi

Depuis 2019, la Ville et les cantines communales sont engagées dans le Green Deal cantines durables en Wallonie. Le but ? Encourager les cantines dans une transition vers un système alimentaire durable et ainsi informer et sensibiliser la population à d'autres modes de consommation.

Dans ce contexte, l'idée de se tourner vers des aliments durables pour les collations proposées lors de l'accueil extrascolaire a fait son chemin. C'est ainsi que depuis le mois de mars 2022, les nonante enfants qui fréquentent l'accueil temps libre du mercredi après-midi à l'Espace Parents-Enfants reçoivent un potage en collation préparé à base de légumes frais issus de productions locales et respectueuses de l'environnement.

Ce potage, c'est offrir une collation saine, riche en vitamines, fibres, minéraux, anti-oxydants et sans sucres ni mauvaises graisses ; une collation préparée à base de produits locaux ; réduire les déchets : un potage en collation, c'est zéro emballage pour les poubelles ; et enfin sensibiliser les enfants à la démarche vers une alimentation saine, savoureuse et durable.

Les légumes sont transformés au centre de transformation de l'asbl Agrinew (une filiale du CER Groupe) à Marloie qui souhaite poursuivre sa démarche en proposant prochainement aux enfants et animateurs une visite de ses infrastructures et des rencontres avec les producteurs.



Un Prix pour la cuisine du Château de la Marm'Aye



Les cantines s'investissent toujours plus dans la démarche vers une cantine plus durable. C'est ainsi que la cuisine centrale de la crèche communale Le Château de la Marm'Aye portée par son cuisinier Jean-Marc Collette, a participé aux Cantinades, un concours de recettes proposé dans le cadre du Green Deal cantines durables. Grâce à sa recette de « Tartare de Saumon aux Pommes Spaghettis de Courgettes au Pesto », il remporte la 1ère place du Prix du jury et du Prix du public ! C'est une belle reconnaissance et valorisation de l'engagement de la cantine dans la dynamique du Green Deal, et de l'implication de la Ville de Marche-en-Famenne.

Durant la Journée annuelle du Green Deal organisée le 30 mars, l'équipe de la Ville a d'ailleurs pu participer à des ateliers thématiques et échanger avec d'autres acteurs engagés dans cette démarche.



Un vitrail à la salle des mariages

La salle des mariages du château Jadot s'embellit à nouveau, avec un vitrail de grande dimension de l'artiste Michèle Vanvlasselaer. Cette œuvre, commandée par la Ville, a trouvé sa place là où les mariés se disent « oui ». Lors de l'inauguration de ce vitrail, au printemps, le bourgmestre, André Bouchat, et l'échevaine de l'Etat civil, Valérie Lescrenier, ont remercié au nom de la Ville l'artiste pour son œuvre, intitulée Hétérotopie - en référence au concept du philosophe Michel Foucault -, laquelle apporte une lumière et des couleurs nouvelles à la salle des mariages.



L'artiste a été inspirée par l'histoire en constante évolution du château Jadot, qui a connu de nombreuses vies. Elle a voulu réaliser un vitrail qui reflète notre pensée du 21^e siècle dans une architecture d'il y a 100 ans. Sur des cartes anciennes, on peut voir que le château était entouré de verdure, voire d'un parc. C'est son point de départ qu'elle utilise pour établir un lien discret entre la salle des mariages et ce parc imaginaire d'antan. Les teintes vertes suggèrent la présence de la nature, de ce fameux parc.

« Mes vitraux peuvent être vus comme des photos de la lumière, un enregistrement des souvenirs de la lumière qui, comme nous, changent avec le temps et sont toujours en mouvement », explique Michèle Vanvlasselaer, qui a déjà eu l'occasion de réaliser d'autres vitraux en Belgique et à l'étranger, dont une œuvre de 100 mètres carrés à Kinshasa.

La réalisation du vitrail est le fruit d'un long travail et de patience, avec différentes étapes et intervenants, dont un processus en atelier, qui s'est opéré avec un atelier situé en Allemagne. Cette œuvre, en dehors des mariages, pourra être découverte lors d'une journée portes ouvertes. Une miniature du vitrail avait été offerte au roi Philippe et à la reine Mathilde lors de la visite du couple royal à Marche-en-Famenne, en octobre dernier.

COMME
une envie
DE SE FAIRE
plaisir



RESTAURANT - HÔTEL

TRAITEUR
À EMPORTER

JARDIN ET
TERRASSE RÉNOVÉE

SAVOURER
un instant
gastronomique



EN SEPTEMBRE, LA GLORIETTE
FÊTERA SES 20 ANS
suivez-nous sur    pour découvrir
ce que nous vous préparons...

Ouvert du mardi au dimanche midi
excepté le mercredi soir

JRE



« La Gloriette »
Rue de Bastogne, 18
6900 Marche-en-Famenne

T. +32 84 37 98 22
info@lagloriette.net
www.lagloriette.net

Mobilité

Formation Ma Ville à vélo

Rouler à vélo, ça s'apprend ! Avec la collaboration de la Ville, Pro Vélo propose le jeudi 23 juin entre 18h et 20h, la formation Ma ville à vélo. Elle est destinée aux adultes qui sont hésitants dans la circulation, aux cyclistes débutants mais aussi réguliers et elle est centrée sur la prise de confiance. L'objectif est d'initier, en deux heures, au code de la route et cibler les bons comportements à adopter sur voirie, de faire vivre une expérience positive à vélo, convaincante et rassurante, et de donner confiance et l'envie d'aller plus loin.

Pro Velo Le rendez-vous de départ est fixé sur le parking de l'Hôtel de Ville. Le formateur commencera par vérifier les prérequis des participants nécessaires pour rouler sur voirie (équipement et maîtrise du vélo).

→ Infos : mobilite@marche.be – 084/32.70.27

Aînés

La Résidence-services Joseph Marthoz

La Résidence-services Joseph Marthoz est située au cœur de Marche-en-Famenne, chaussée de Liège 31, juste à côté de la Maison de repos et de soins Libert. Toutes deux dépendent du CPAS. Vingt appartements sont à louer. Les appartements (+/- 55 mètres carrés) sont composés d'une chambre, d'un espace séjour avec cuisine équipée, d'une salle de douche (douche + WC) et d'un système d'appel d'urgence.



La Résidence-services bénéficie de la proximité de nombreux services, commerces et institutions : commerces, services (banque, mutuelle, pharmacie...), Administration communale, cinéma, bibliothèque, piscine, centre culturel, église, poste, maison des aînés...

Conditions d'admission : être âgé de 60 ans au moins, seul ou en couple, et être autonome (savoir poser seul les actes courants de la vie journalière).

→ Pour en savoir davantage sur les conditions de location, charges locatives, etc., consultez le site de la Ville www.marche.be, onglet Social.

Festivités

Des sacs PMC de 240l

Vous organisez un événement ponctuel sur le territoire de la commune de Marche-en-Famenne ? Une kermesse, une brocante, une fête de quartier... ? Vous avez la possibilité d'acheter des sacs d'une capacité de 240 litres pour la collecte spécifique des PMC. La redevance est de 6 euros le rouleau de 10 sacs bleus translucides et est prévue par le règlement communal pour les exercices 2022 à 2025. Les sacs peuvent être obtenus auprès du service Cadre de vie (084/32.70.40) ou du service Animation (084/32.01.08) de la Ville.



Environnement

Épuration des eaux usées

Si votre habitation n'est pas raccordée aux égouts ou n'est pas équipée d'un système d'épuration individuelle, vos eaux usées polluent le sol ou les cours d'eau. En Wallonie, en fonction de la zone d'assainissement dans laquelle vous résidez (zone d'assainissement collectif ou autonome), les impositions seront différentes.

Comment savoir dans quelle zone se trouve votre habitation ? Renseignez-vous auprès de l'administration communale ou sur le site www.spge.be, onglet « Cartographie de l'assainissement ».

1) En zone d'assainissement collectif :

Les eaux usées arrivent dans une station d'épuration via un réseau d'égouttage ; c'est pourquoi votre habitation doit être raccordée à l'égout. Il s'agit d'une imposition du Code de l'eau. Pour savoir quand et comment se raccorder aux égouts, téléchargez la brochure « Se raccorder à l'égout ? » sur www.idelux.be → Eau → Quel est mon régime d'assainissement et quelles sont mes obligations ? → Quelles obligations respecter en zone d'assainissement collectif ?



084 32 12 11

ZONING DU WEX
BOUCLE DE LA FAMENNE 11
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

Legrand
CARROSSERIE



**SOLAIRES
CONDENSATIONS
POMPES À CHALEUR**

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES
ENTRETIEN, RÉPARATION

**PERIN
& FILS**
CHAUFFAGE SANITAIRE

PERIN & FILS | Rue de la Chouette, 2 | B-6900 Roy
084/34 40 48 | GSM: **0478/33 28 95 - 0474/94 54 72**
chauffage@perin.be | www.perin.be

**Auto-constructeur
Auto-rénovateur**

**VOUS ENTREPRENEZ VOS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
OU DE RÉNOVATION MAIS VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS
OU ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR DES PROFESSIONNELS**



NOUS VOUS PROPOSONS UN COACHING POUR LA POSE :

- De l'isolation écologique
- De l'ossature bois
- Du gros œuvre
- Des enduits terre/chaux
- Des peintures naturelles
- De tous matériaux écologiques

LeTrusquin
FORMATION PAR LE TRAVAIL

084 32 36 07
ecoconstruction@trusquin.be
www.trusquin.be

MALDAGUE Maurice & Jonathan

CONTRÔLE
DE CANALISATIONS
PAR CAMÉRA

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

› VIDANGES ET DÉBOUCHAGES

- Fosses septiques
- Station d'épuration
- Canalisations

› TRAVAUX AGRICOLES DIVERS

› TRANSPORTS DE PIERRES, DE GRENAILLES, REMBLAIS ET DEBLAIS AVEC BENNES DE TERRASSEMENT

› DÉNEIGEMENTS OCCASIONNELS & TAILLAGES DE HAIES



RUE VERTE, 3 - 6900 HARGIMONT

GSM : 0495 28 11 17 (M) - 0497 25 25 36 (J)

spri.maldague@gmail.com

2) En zone d'assainissement autonome :

Les nouvelles habitations et les habitations existantes faisant l'objet d'aménagements, extensions ou transformations couverts par un permis d'urbanisme et ayant pour effet d'augmenter la charge polluante rejetée ont l'obligation de traiter les eaux usées via un système d'épuration individuelle. En sortie de ce dispositif, les eaux doivent être évacuées prioritairement par infiltration dans le sol.

Pour savoir quelles sont les impositions en la matière ou pour savoir comment choisir un système approprié et comment le gérer, téléchargez la brochure « Guide de mise en œuvre d'un système d'épuration individuelle ? » sur www.idelux.be → Eau → Quel est mon régime d'assainissement et quelles sont mes obligations ? → Quelles obligations respecter en assainissement autonome ?

→ Infos :

- www.idelux.be, Eau, Quel est mon régime d'assainissement et quelles sont mes obligations ?
- Contactez un conseiller en environnement IDELUX Eau au 063 23 18 11.
- Pour les modalités pratiques de raccordement à l'égout : contactez l'administration communale.

Alternatives aux plastiques agricoles

Chaque année, plus de 5000 tonnes de déchets plastiques agricoles sont collectés en Wallonie. Pourtant, des alternatives performantes existent pour diminuer leur utilisation. Concernant les bâches à silos (représentant 25 % des plastiques agricoles de Wallonie), des couvertures végétales sont possibles (épluchures de pommes de terre, semis d'escourgeon, radicelles de betteraves, légumes déclassés...). Celles-ci offrent même plusieurs avantages à savoir une diminution de plastique et un gain de temps.

Concernant les films d'enrubannages, qui représentent 65% des plastiques agricoles en Wallonie, le recyclage reste important. Celui-ci permet, notamment, de transformer le plastique en d'autres produits comme des films étirables, des films pour l'horticulture ou encore, par la valorisation thermique, en combustible de substitution. A noter que des alternatives biodégradables sont en train de se développer comme par exemple les films en acide polylactique. Ces-derniers peuvent rivaliser avec les films en polyéthylène classique mais leur coût de production reste, à ce jour, assez élevé.

→ Infos : www.marche.be

Santé

La Maison du diabète



Marche-en-Famenne est la 12^{ème} commune luxembourgeoise avec le plus haut taux de prévalence du dia-

bète. La prévalence est le nombre de cas d'une maladie dans une population à un moment donné (par 1000 habitants). La Belgique compte en moyenne 66 personnes diabétiques sur 1000. Les Cercles de médecins généralistes de la province de Luxembourg ont mis en place une structure spécialisée en diabétologie afin de faire face à cette situation, à savoir les Maisons du diabète. Une de ces Maisons du diabète est présente à Marche-en-Famenne, avenue de France 6 (sur rendez-vous).

La Maison du diabète c'est quoi ? C'est un centre paramédical spécialisé en diabétologie destiné à accueillir les personnes (pré)diabétiques afin :

- d'informer sur les causes et conséquences du diabète,
- de guider les patients face aux documents administratifs,
- d'aider le patient à comprendre les résultats de ses examens, les objectifs à atteindre, les documents médicaux tels que les prises de sang et assurer la bonne utilisation d'un glucomètre,
- de surveiller l'évolution de la maladie et adapter le traitement selon les recommandations des médecins,
- de sensibiliser la population sur ce thème.

A ce titre, les activités suivantes sont proposées : consultations diététiques, consultations infirmières, ateliers diététiques, dépistage de la rétinopathie, prévention du diabète et mise en réseau de prestataires.

Prochaine activité : les édulcorants présentent-ils un intérêt dans la gestion du diabète ? Comportent-ils des risques pour la santé ? Comment les utiliser à bon escient ? Participez à l'atelier sur les édulcorants : le 7 juin de 13h à 15h à la Maison du diabète. Cet atelier vous est également proposé en ligne le 9 juin de 19h30 à 20h30. Ouvert à tous, sur inscription.

15 euros d'inscription dont 10 euros de caution vous seront restitués le jour de l'atelier.

→ Infos : www.maisondudiabete.be
secretariat@chronicare.be - 084/41.10.00
(entre 9h et 13h)

Bénévolat

CNCD 11.11.11

L'Opération 11.11.11 marque le rendez-vous annuel des Belges avec la solidarité internationale.

En sollicitant les dons et les achats de produits solidaires du 2 au 11 novembre, les milliers de volontaires 11.11.11 ne contribuent pas seulement à financer des dizaines de projets dans les pays du Sud. Ils adressent un message fort en faveur de solutions politiques aux crises auxquelles le monde est confronté. A cette occasion, l'antenne de Marche est à la recherche de bénévoles.

→ Infos : 084/31.20.19 (Jean-Marie Knott) -
esther.collignon@cncd.be (Esther Collignon)

CENTRE **ESSO** ARDENNES-CONDROZ

Ets WARIN S.A.



*Une chaleur!
d'avance*



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR OFFICIEL
ESSO DANS VOTRE REGION**



Marche en Famenne

084/31.13.57

Ciney: 083/68.71.26

Graide: 061/51.10.26

www.warin-mazout.be

Profiplast

FABRICANT 
CHASSIS PVC

VOTRE GARANTIE,
C'EST NOTRE EXPERIENCE !



Votre partenaire
FABRICANT
de châssis
et volets PVC
par
SCHÜCO

**WINK
HAUS**

Contacts,

renseignements :

Rue Moressée, 16

5377 HEURE

T : 086/32.33.93

F : 086/32.33.94

JORIS Marc :

0475/70 46 89

SPOTE Yves :

0477/380 250

info@profiplast.be

↑ Portes de garage
↑ Vitrerie Générale
↑ Châssis - Portes - Volets

DANS UNE LARGE GAMME
DE COLORIS STRUCTURÉS



**L'ALE - TITRES-SERVICES
RECRUTE**



Sérieux(se), motivé(e),
envie d'un emploi stable
→ votre profil nous intéresse !

+32 (0)84 32 70 67

Envoyez-nous votre CV à titres-services@marche.be



05 mai
DU 31/05 AU 31/08 → MARCHE-EN-FAMENNE

Exposition : Le Maître de Waha

Lieu et info : FAM - Famenne & Art Museum - rue du Commerce, 17 - T : +32(0)84 32 70 60 - fam@marche.be - <http://www.famenneartmuseum.be/>



05/06 → ON

Visite du jardin la clé du temps

Visites libres (10:00-17:00) ou guidées (10:00-14:00). PAF: 4 €/pers. - Gratuit pour les enf. -12 ans.

Lieu et info : Jardin « La clé du temps » - Place de la Victoire, 3 - T : +32(0)84 21 31 78 - T : +32(0)496 70 15 09 - Jardincledutemps@gmail.com

05/06 → MARCHE-EN-FAMENNE
Brocante de la route de Waillet

07:00-17:00

Lieu : Route de Waillet

Info : Principauté des Voisins de la Route de Waillet - Marche en Famenne - T : +32(0)478 87 69 38 - info@brocantemarche.be

06/06 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marché public

08:00-13:00.

Lieu : Place aux Foires

06/06 → MARCHE-EN-FAMENNE
Festival Fleurs & Jardins – Foire horticole, stands et petites restaurations

08:00-19:00.

Lieu : place du Roi Albert et piétonnier



09/06 → MARCHE-EN-FAMENNE
Atelier diététique en ligne – « Les édulcorants »

De 19h30 à 20h30
Webinaire (atelier en ligne)

Info : Maison du Diabète - T : +32(0)84 41 10 00 - <http://www.maisondudiabete.be>

11/06 → VERDENNE

Jogging la Verdennoise, Mémorial François

Parcours de 6 et 12 km.

Lieu : rue du Refuge, 6

Info : La verdennoise / M. Vanhulst André - T : +32(0)84 32 22 11 - andre.vanhulst@marche.be



11/06 → MARCHE-EN-FAMENNE

Repair Café

De 14h à 18h.

Info : Ecole Saint-Martin - T:+32(0)476 40 45 87

12/06 → ON

Visite du jardin la clé du temps

Visites libres (10:00-17:00) ou guidées (10:00-14:00).

PAF: 4 €/pers.

Gratuit pour les enf. -12 ans.



Lieu et info :

Jardin « La clé du temps » - Place de la Victoire, 3 - T : +32(0)84 21 31 78 - T : +32(0)496 70 15 09 - Jardincledutemps@gmail.com

12/06 → MARLOIE

17^{ème} brocante de Marloie Quartier des Maronniers

De 06h00 à 20h00

Info : Mr Hérion - T:+32(0)497 53 11 66
brocantemarloie@gmail.com

16/06 → MARCHE-EN-FAMENNE

Les Juedredis

De 17 à 22H. Info : Salle des ateliers du Gerny -

T : +32(0)497 15 66 54 - laetitia@lesateliersgerny.be

DU 16 AU 19/06 → MARCHE-EN-FAMENNE

Fête de la Musique (Vendredi – Rori, Aprile, Glass Museum et His Dudeness et Samedi – Bloutch, Léa Bastien, Charles, ...) et Beach Days – Tournoi de pétanque et ambiance plage !

Lieu : Place aux Foires

Info : Amélie Vetcour – Cap et FEF – 0470/01 69 63
Amelie.cap@marche.be – Facebook- Foires en fête et Cap sur Marche.

LES 25 ET 26/06 → HARGIMONT

Journées fermes ouvertes

Le verger d'à côté – Rue de la Commanderie 3

Visites guidées, promenades en calèche, dégustations, stands, petites restaurations, animations musicales, etc.

De 10 à 17h00. Info : info@levergerdacote.be -

T : 084/21 37 73 – 0497/41 13 92

26/06 → MARCHE-EN-FAMENNE

CHALLENGE : ENT'RAID - 4^{ème} EDITION

Parcours de 8 km ou 13 km parsemé de 40 obstacles dans le vaste domaine du Camp militaire.

Lieu : Camp militaire Roi Albert - chaussée de Liège, 65

Info : ENT'RAID MARCHE - www.entraid.run - info@entraid.run - Unité Camp Marche



LES 04 ET 18/07 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00.

Lieu : Place aux Foires

09/07 → MARCHE-EN-FAMENNE

Circuit des Ardennes – 120^{ème}

Course automobile de voitures anciennes – de 1919 à 1941.

De 11h00 à 14h00. Place de la 7^{ème} brigade

Info : www.circuit-ardennes.be –

circuit.ardennes@gmail.com - T : +[32]475/66 75 19

09/07 → MARCHE-EN-FAMENNE (LIEU À CONFIRMER)

Caravane des artistes – Classique – Julie Bailly

(mezzo-soprano) et Muriel Bruno (soprano)

+ Michel Lambert (accordéon)

18h00 ou 20h00 (à confirmer)

Info : Office Communal du Tourisme de Marche-en-Famenne -

animation@marche.be

10/07 → ON

Visite du jardin la clé du temps

Visites libres (10:00-17:00) ou guidées (10:00-14:00).

PAF: 4 €/pers. - Gratuit pour les enf. -12 ans.

Lieu et info : Jardin « La clé du temps » - Place de la

Victoire, 3 - T : +32(0)84 21 31 78 - T : +32(0)496 70 15 09 -

Jardincludutemps@gmail.com

LES 16 ET 17/07 → MARCHE-EN-FAMENNE

Festival international des statues vivantes

Rassemblement des statues vivantes (100), village kids, village food truck, concerts, animations,...



Info : Office Communal du Tourisme de Marche-en-Famenne -

T : +32(0)84 32 01 08 – animation@marche.be

21/07 → MARCHE-EN-FAMENNE

Fête Nationale

Te Deum – Harmonie Communale et concert de Jadis Cover.

De 11h00 à 24H.

Info : Office Communal du Tourisme de Marche-en-Famenne -

T:+32(0)84 32 01 08 – animation@marche.be

DU 29 AU 31/07 → MARCHE-EN-FAMENNE

29^{ème} Festival Country & Western :

Marche City - International

Concerts, animations musicales, danses, ambiance western et familiale.

Lieu : Centre-ville

Info : J. Promotion asbl / Parmentier Jules -

j.promotion@skynet.be - <http://www.country-western.be>

Offrez le terroir wallon pour dire...

Merci

Rendez-vous sur **shop.cbon-cwallon.be**

31/07 → HARGIMONT

26^{ème} brocante d'Hargimont

Brocante et animations diverses
De 6h00 à 22h00.

Info : Georges Léonard - T : +32(0)474/09 50 20 -
georgesleonard812@gmail.com



LES 01 ET 15/08 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00.

Lieu : Place aux Foires

DU 05 AU 12/08 → MARCHE-EN-FAMENNE

**Festival international de création théâtrale :
Les Estivades**

Lieu : MCFA, le Studio et centre-ville
(programme complet à venir)

Info : www.estivades.be - T : +(32)474/77 36 10 -
pierre.villers@ulg.ac.be

07/08 → ON

Visite du jardin la clé du temps

Visites libres (10:00-17:00) ou guidées (10:00-14:00).
PAF: 4 €/pers. - Gratuit pour les enf. -12 ans.



Lieu et info : Jardin « La clé du temps » - Place de la
Victoire, 3 - T : +32(0)84 21 31 78 - T : +32(0)496 70 15 09 -
Jardinclédu temps@gmail.com

14/08 → ON

Visite du jardin la clé du temps

Visites libres (10:00-17:00) ou guidées (10:00-14:00).
PAF: 4 €/pers. - Gratuit pour les enf. -12 ans.

Lieu et info : Jardin « La clé du temps » - Place de la
Victoire, 3 - T : +32(0)84 21 31 78 - T : +32(0)496 70 15 09 -
Jardinclédu temps@gmail.com

15/08 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché 1900 – Marché aux oiseaux

Animations et démonstrations d'époque, stands et petites
restaurations, animations musicales, concerts, etc.
09h00 à 19h00.

Lieu : Centre-ville

Info : www.marche1900.be - T : +(32)474/28.84.58 -
asblxv@gmail.com

20/08 → MARCHE-EN-FAMENNE

Circuits cyclos des cimes ardennaises

Départs dès 06:30

Lieu : Complexe Saint-François - rue Victor Libert, 36
Info : Les cyclos de la Famenne / M. De Fissenne Eugène -
T : +32(0)84 31 61 39 - T : +32(0)496 60 76 46 -
cyclofamenne@marche.be

21/08 → AYE

Marche ADEPS

08:00-18:00

Lieu : Complexe sportif de Aye - rue des Sarts, 1 - 6900 Aye
Info : Tennis de table G.T.T. Aye / M. Degeye Frédéric -
T : +32(0)498 43 64 28



26/08 → WAHA (MARCHE-EN-FAMENNE)

Jogging : Les Crêtes de Waha

Lieu : rue Point du Jour

Info : ASBL Le Vieux Tilleul - Jogging des Crêtes -
T : +32(0)485 53 40 06

27/08 → MARCHE-EN-FAMENNE

28^{ème} Marche de la rentrée

Lieu : place de la Toucrée

Info : Les marcheurs de la Famenne / M. Degeye Philippe -
T : +32(0)476 54 59 51 - degeye.philippe@gmail.com -
http://marcheursdelafamenne.marche.be/



**Pour obtenir l'agenda détaillé ou
pour annoncer votre événement :**

**MAISON DU TOURISME
FAMENNE-ARDENNE OURTHE & LESSE**
Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
T : +32(0)84/34.53.27 - info@famenneardenne.be
www.famenneardenne.be



<http://ecolescommunales.marche.be>

Les écoles communales de la Ville de Marche, partenaires de l'éducation de votre enfant

OFFRE COMPLÈTE EN MATIÈRE DE PÉDAGOGIE :

- IMMERSION EN NÉERLANDAIS
- ÉCOLE-CRÈCHE
- ÉCOLE « FREINET »
- ÉCOLE À PÉDAGOGIE ALTERNATIVE
- DÉVELOPPEMENT DE L'ART DANS LES 6 ÉCOLES



AYE • HARGIMONT • HOLLOGNE • HUMAIN • ON • WAHA

AYE : 084/31.36.81 - 0495/77.11.93 • WAHA : 084/31.36.78 - 0495/77.11.93
ON : 084/21.03.27 - 0472/10.15.42 • HARGIMONT : 084/37.94.49 - 0473/84.02.79
HOLLOGNE : 084/31.54.30 - 0483/400.930 • HUMAIN : 0498/79.61.73

